

M. de Précý arriva donc à Lyon, et fut revêtu du commandement militaire. On peut le dire aujourd'hui, qu'il n'existait peut-être pas un seul des hommes-faits de cette époque, il n'était pas celui qu'il eut fallu placer à la tête de l'insurrection lyonnaise. A l'assemblée du congrès, dans l'église du grand Collège, il dit qu'il apportait et consacrait à la cause lyonnaise son épée, son dévouement, son existence, mais qu'il ne voulait aucunement se mêler dans tout ce qui avait rapport à la politique et à l'administration civile. Il eut fallu dire tout le contraire, déclarer la ville et le département en état de siège, et s'emparer de toute l'autorité : il aurait fallu un Dumourier, et la cause lyonnaise aurait triomphé.

Qu'arriva-t-il ? les autorités sous le nom de sections, qui s'étaient créées elles-mêmes, le congrès départemental se maintinrent en places : de là beaucoup trop de lenteurs dans les résolutions, la publicité où il aurait fallu le secret, et ce qui fut encore pire, des traîtres et des trahisons.

L'époque du 14 juillet approchait. Les autorités de Lyon invitèrent les gardes nationales des villes du département, alors Rhône-et-Loire, à se rendre à une fédération générale dans le chef-lieu. Les opinions étaient partagées à Roanne. Le parti de la Convention, soit des patriotes, était nombreux, surtout dans le peuple et la classe des mariniers de la Loire.

Cependant, dans la réunion de la garde nationale, les partisans de l'insurrection lyonnaise l'emportèrent. On décida l'envoi d'un détachement de la garde à Lyon. Ce détachement fut commandé par M. Noailly, avoué, qui avait servi, et qui était ce qu'on nommait alors aristocrate. Il fut depuis, et après le siège de Lyon, une des nombreuses victimes de la Terreur. Le pont sur la Loire avait été emporté l'hiver précédent. Il fallait traverser la rivière sur un bac. Les mariniers avaient annoncé qu'ils s'opposeraient au passage. Arrivé sur le port, à la tête de son détachement, M. Noailly fit charger les armes : cette démonstration fut suffisante, et le détachement traversa la Loire sans opposition.